Valérie AUBLET-FRESLON
Olivier MOCQUARD
Commissaires aux comptes

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE D'AIDE A DOMICILE POUR TOUS DE LOIRE-ATLANTIQUE

9, rue Marcel Sembat
B.P. 48755
44187 NANTES Cedex 04

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE 2010

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission que vous nous avez confiée lors de l'Assemblée Générale du 29 juin 2009, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association Départementale d'Aide à Domicile pour Tous de Loire-Atlantique tels qu'ils sont joints au présent rapport (pages 4 à 16 ci-après),

- la justification de nos appréciations,

- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 26 avril 2011.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Votre association assure des prestations de mise à disposition de salariés auprès de l'association ADT 85. Au 31 décembre 2010, les créances auprès de cette structure (échues et non échues) s'élèvent à 1.038.948 €.

Le paragraphe 5 de l'annexe des comptes annuels décrit le mode de détermination de la provision pour dépréciation de cette créance. La provision, fixée à 215.000 €, est basée sur l'anticipation des reprises de déficits antérieurs sur les budgets à venir, dans le cadre d'une continuité d'exploitation de l'ADT 85.

Nous estimons que cette anticipation n'est pas conforme à la règle de prudence et que la situation nette de l'ADT 85 n'aurait dû être corrigée qu'à concurrence des engagements des financeurs. Sur ces seuls engagements, la provision aurait dû être de 335.000 €.

Sous cette réserve, nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « règles et méthodes comptables « de l'annexe concernant une dérogation aux principes comptables (article L 123-14 du Code de Commerce). Il s'agit de la mention « règle comptable sur reprise par les financeurs des déficits et excédents ». Ce paragraphe de l'annexe explique clairement le recours à la dérogation et son impact financier (§ 2-3 de l'annexe).

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de Commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note « règles et méthodes comptables » dans le paragraphe « règle comptable sur reprise par les financeurs des déficits et excédents » informe de l'application d'une dérogation aux principes comptables (article L 123-14 du Code de Commerce). Nous avons été conduits à examiner la justification du recours à cette dérogation et nous estimons qu'elle contribue à donner une image fidèle du résultat de l'association sur 2010. L'impact sur le résultat est également suffisamment décrit au § 2-3.

Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour et dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous nous sommes assurés du bien-fondé de cette dérogation et de la présentation comptable qui en est faite et nous estimons que la note de l'annexe donne une information appropriée sur la motivation du recours à la dérogation et l'impact financier sur le résultat.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels, des informations synthétiques préparées pour la présentation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010 à l'assemblée générale, étant précisé qu'aucun commentaire de gestion n'a été porté à notre appréciation.

Fait à Nantes,
Le 23 mai 2011
Pour la S.A.R.L. EQUIVALENCES AUDIT,

O. MOCQUARD
Commissaire aux Comptes

EQUIVALENCES AUDIT S.A.R.L.
Société de Commissariat aux Comptes inscrite
8, rue des Saumonières - B.P. 42435 - 44324 NANTES CEDEX 3

Bilan et compte de résultat

EQUIVALENCES AUDIT
Commissariat aux Comptes

ADT44

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2010 au 31/12/2010 — Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2010 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2009 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	25 084	23 432	1 651	0,05	3 054	0,10
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	172 040	152 374	19 667	0,58	28 572	0,98
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	10 219		10 219	0,30	10 760	0,37
TOTAL (I)	***207 343***	***175 806***	***31 537***	0,93	***42 386***	1,45
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés	1 151 895	6 480	1 145 415	33,66	1 117 424	38,30
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	1 581		1 581	0,05		
. Personnel	97 887		97 887	2,88		
. Organismes sociaux					110	0,00
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	1 246 752	215 326	1 031 426	30,31	978 273	33,53
Valeurs mobilières de placement	988 181		988 181	29,04	675 167	23,14
Disponibilités	76 174		76 174	2,24	66 775	2,29
Charges constatées d'avance	30 435		30 435	0,89	37 282	1,28
TOTAL (II)	**3 592 905**	**221 806**	**3 371 098**	99,07	**2 875 031**	98,55
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	***3 800 248***	***397 612***	***3 402 636***	100,00	***2 917 417***	100,00

EQUIVALENCES AUDIT
Commissariat aux Comptes

ADT 44

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2010 au 31/12/2010

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2010 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2009 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise	481 964	14,16	481 964	16,52
Ecarts de réévaluation				
Réserves	11 854	0,35	63 492	2,18
Report à nouveau	-280 904	-8,25	-170 026	-5,82
Résultat de l'exercice	54 715	1,61	-334 582	-11,46
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs	-364 714		-313 186	
-Ecarts de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	12 339	0,36	12 339	0,42
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL(I)	***-84 747***	-2,48	***-259 999***	-8,90
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	295 328	8,68	285 407	9,78
TOTAL (II)	***295 328***	8,68	***285 407***	9,78
FONDS DEDIÉS				
. Sur subventions de fonctionnement			8 517	0,29
. Sur autres ressources				
TOTAL(III)			***8 517***	0,29
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées	1 062 176	31,22	41 525	1,42
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	181 802	5,34	98 461	3,37
Autres	1 948 077	57,25	2 743 507	94,04
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	***3 192 055***	93,81	***2 883 493***	98,84
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	3 402 636	100,00	***2 917 417***	100,00

ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

EQUIVALENCES AUDIT
Commissariat aux Comptes

ADT 44

Période du 01/01/2010 au 31/12/2010

COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2010 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2009 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Ventes de marchandises								
Production vendue de biens								
Prestations de services	7 250 594	632	7 251 226	100,00	7 130 568	100,00	120 658	1,69
Montants nets produits d'expl.	***7 250 594***	***632***	***7 251 226***	100,00	***7 130 568***	100,00	***120 658***	1,69
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation			147 195	2,03	142 549	2,00	4 646	3,26
Dons								
Cotisations								
Legs et donation								
Produits liés à des financements réglementaires								
(+)Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			8 517	0,12			8 517	N/S
Autres produits			755	0,01	3 464	0,05	-2 709	-78,19
Reprise de provisions			30 324	0,42	29 673	0,42	651	2,19
Transfert de charges			2 689 564	37,09	2 785 843	39,07	-96 279	-3,45
Sous-total des autres produits d'exploitation			***2 876 355***	39,67	***2 961 529***	41,53	***-85 174***	-2,87
Total des produits d'exploitation (I)			***10 127 581***	139,67	***10 092 097***	141,53	***35 484***	0,35
Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat								
PRODUITS FINANCIERS:								
De participations								
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif								
Autres intérêts et produits assimilés			150	0,00	2	0,00	148	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges					4 198	0,06	-4 198	-100,00
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			3 075	0,04	6 026	0,08	-2 951	-48,96
Total des produits financiers (III)			***3 225***	0,04	***10 226***	0,14	***-7 001***	-68,45
PRODUITS EXCEPTIONNELS:								
Sur opérations de gestion			207 139	2,86	21 166	0,30	185 973	878,64
Sur opérations en capital								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Total des produits exceptionnels (IV)			***207 139***	2,86	***21 166***	0,30	***185 973***	878,64
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			***10 337 945***	142,57	***10 123 489***	141,97	***214 456***	2,12
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT					***-334 582***	-4,69	***334 582***	-100,00
TOTAL GENERAL			***10 337 945***	142,57	***10 458 071***	146,67	***-120 126***	-1,14
CHARGES D'EXPLOITATION:								
Achats de marchandises et de matières premières								
Variation de stock marchandises et matières premières								
Autres achats non stockés			24 801	0,34	28 569	0,40	-3 768	-13,18
Services extérieurs			181 931	2,51	181 600	2,55	331	0,18
Autres services extérieurs			1 182 272	16,30	956 980	13,42	225 292	23,54
Impôts, taxes et versements assimilés			571 049	7,88	633 147	8,88	-62 098	-9,80
Salaires et traitements			6 333 672	87,35	6 860 820	96,22	-527 148	-7,67
Charges sociales			1 581 723	21,81	1 698 325	23,82	-116 602	-6,86
Autres charges de personnel			296 035	4,08	-78 394	-1,09	374 429	477,62
Subventions accordées par l'association								

EQUIVALENCES AUDIT
Commissariat aux Comptes

ADT 44

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2010 au 31/12/2010 — Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2010 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2009 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Dotations aux amortissements	13 445	0,19	16 123	0,23	-2 678	-16,60
Dotations aux provisions	37 901	0,52	99 199	1,39	-61 298	-61,78
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées			8 517	0,12	-8 517	-100,00
Autres charges	31 969	0,44	12 855	0,18	19 114	148,69
Total des charges d'exploitation (I)	***10 254 797***	141,42	***10 417 741***	146,10	***-162 944***	
Quote-part de résultat sur opérations communes (II)						
CHARGES FINANCIERES:						
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées	106	0,00	14 969	0,21	-14 863	-99,28
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (III)	***106***	0,00	***14 969***	0,21	***-14 863***	-99,28
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Sur opérations de gestion	28 326	0,39	25 362	0,36	2 964	11,69
Sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (IV)	***28 326***	0,39	***25 362***	0,36	***2 964***	11,69
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)						
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	***10 283 230***	141,81	***10 458 071***	146,67	***-174 841***	-1,66
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	***54 715***	0,76			***54 715***	N/S
TOTAL GENERAL	***10 337 945***	142,57	***10 458 071***	146,67	***-120 126***	-1,14

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
PRODUITS :						
Bénévolat	9 250		9 250			
Prestations en nature						
Dons en nature						
TOTAL	***9 250***		***9 250***			
CHARGES :						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Personnel bénévole	9 250		9 250			
TOTAL	***9 250***		***9 250***			

EQUIVALENCES AUDIT
Commissariat aux Comptes

Règles et méthodes comptables

(Code de commerce - articles 9 et 11 - Décret n°83- 1020 du 29 novembre 1983 - article 7.21.24 début, 24-1°, 24-2°et 23-3°- règlement C.R.C. n°99-01 et 99-03).

« Par souci de simplification, les informations obligatoires mais non applicables au présent dossier et celles jugées non significatives ne sont pas présentées »

L'exercice social clos le 31/12/2010 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2009 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 3 402 635,61 €.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 54 715,24 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 27/04/2011 par les dirigeants.

Par dérogation aux principes comptables de présentation, les charges et produits sur exercices antérieurs sont présentés avec les charges et produits exceptionnels. Ainsi, ils ne perturbent pas les charges et produits d'exploitation.

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptable d'un exercice sur l'autre ;
- Indépendance des exercices,
- et conformément aux règles et méthodes générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Selon les termes du règlement C.R.C. du 3/11/2005, il est fait application de l'annexe simplifiée.
En conséquence, les principes suivants sont appliqués :
- Amortissement des immobilisations non décomposables selon la durée d'usage ;
- Approche par la méthode des composants et prise en compte de la valeur résiduelle dès lors qu'elles sont significatives et déterminées de manière fiable.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

CONVENANCES AUDIT
Commissariat aux Comptes

Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Fonds dédiés

Lorsqu'une subvention de fonctionnement inscrite, au cours de l'exercice au compte de résultat dans les produits, n'a pas pu être utilisée en totalité au cours de cet exercice, l'engagement d'emploi pris par l'organisme envers le tiers financeur est inscrit en charges sous la rubrique « engagements à réaliser sur ressources affectées » (compte 6894) et au passif sous le compte « fonds dédiés » (compte 19).
Les sommes inscrites sous la rubrique « fonds dédiés » sont reprises en produits au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte « Report des ressources non utilisées sur les exercices antérieurs » (compte 7894).

Contributions volontaires

L'association bénéficie de la mise à disposition gratuite des locaux suivants pour un total de 9 250 € (estimations – idem 2009).

- Location VALLET : 3 700 €
- Location BLAIN : 3 350 €
- Location St Père en Retz : 2 200 €

Fiscalité de l'association

Les activités de l'association ne sont pas fiscalisées.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec les règlements n°99-01 et 99-03.

Règle comptable sur la reprise par les financeurs des déficits et excédents
(Dérogation à l'application d'un principe comptable pour donner une image fidèle du résultat de l'ADT 44)

« Si dans un cas exceptionnel, l'application d'une prescription comptable se révèle impropre à donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ou du résultat, il doit être dérogé. Cette dérogation est mentionnée à l'annexe et dûment motivée, avec l'indication de son influence sur le patrimoine, la situation financière et le résultat de l'entité (article c.com L.123-14). »

C'est dans cet esprit que nous appliquons une dérogation au principe comptable pour neutraliser dans le compte de résultat les reprises des déficits ou excédents notifiés par les financeurs et intégrés dans les arrêts de tarification sur l'exercice. Ils sont directement affectés au compte de résultat sous contrôle financeurs (compte 115) figurant au passif du bilan.

Cette pratique permet de présenter un résultat « corrigé » correspondant mieux à la réalité de l'activité de l'exercice au regard des seuls financements, sans que pour autant les fonds propres en soient affectés.

Le résultat comptable est aussi amputé de la reprise des déficits antérieurs et augmenté de la reprise des excédents antérieurs.

L'annexe 2 présente les variations du compte « Tiers sous contrôle financeurs »

EQUIVALENCES AUDIT
Commissariat aux Comptes

Autres éléments significatifs de l'exercice

1. Acceptation du plan d'apurement du passif

Le Tribunal de Grande Instance de Nantes a accepté le 19/10/2010 le plan d'apurement du passif pour les deux associations (ADT 44 et ADT 85).

Les dettes liées au redressement judiciaire qui étaient auparavant en dettes d'exploitation, ont été constatées dans un compte « passif RJ » (168500) pour la somme de 1 062 148,26 €.

- Fournisseurs RJ :	7 349,50 €
- AGS	445 018,20 €
- Autres dettes sociales & fiscales	568 283,06 €
- Crédit Mutuel RJ :	41 497.50 €
	==========
TOTAL	**1 062 148,26 €**

2. Détermination du résultat sous contrôle des tiers financeurs

2.1 Activité 2009-2010 (heures saisies)

	2010	2009	VAR. %
AED	158 929	155 459	+ 2,23%
AVS	50 139	50 175	- 0,07%
TISF	75 740	78 342	- 3,32%
	=========	=========	=========
TOTAUX	284 808 hs	283 976 hs	+ 0,29 %

2.2 Analyse du résultat par secteur d'activité

. Résultat activité prestataire (sous contrôle des tiers financeurs)	60 061,78 €
. Résultat activité mandataire	0 €
	==========
Résultat sur activité	**60 061,78 €**

2.3 Tableau de raccordement entre le résultat sous contrôle des tiers financeurs et le résultat comptable (2010) :

Résultat sous contrôle des tiers financeurs 2010

- dont CAF	- 6 166.20 €
- dont CG ASE	- 1 761.17 €
- dont CG Personnes handicapées	- 2 083.04 €
- dont CG APA	- 5 665.74 €
- dont Aide au Répit	- 2 116.18 €
- dont MSA	- 364.58 €
	==========

EQUIVALENCES AUDIT
Commissariat aux comptes

Sous total	- 18 156.91 €
Résultat service prestataire autres financeurs	+ 78 218.69 €
Résultat comptable (2010)	**60 061.78 €**

Eléments non pris en compte :

- Service mandataire :	0 €	
- Ecart provision retraite et divers :	- 5 346.54 €	(1)
Résultat comptable (2010)	**54 715,24 €**	

(1) Dont :

- Provision retraite (reprise – dotation) :	+ 5 277.00 €
- Provision pour risques et charges (reprise – dotation) :	- 13 008.60 €
- Honoraires RJ	- 184 606.37 €
- Charges et produits exceptionnels RJ	+ 184 786.55 €
- Charges et produits sur exercices antérieurs	+ 2 204.88 €

Le résultat comptable 2010 à hauteur de 54 715.24 € ne prend pas en compte les déficits repris par certains financeurs sur 2010 et imputés directement du compte de résultat au compte de résultat sous contrôle financeurs au passif du bilan (cf règles et méthodes comptable) :

- Résultat comptable au 31/12/2010	+ 54 715.24 €
- Reprise résultat 2008 Conseil Général ASE	+ 72 432.76 €
- Reprise résultat 2008 Conseil Général APA	+ 28 541.63 €
- Reprise résultat 2008 Conseil Général aide au répit	+ 2 658.69 €
Sous total Conseil Général	+ 103 633.08 €
- Reprise résultat 2009 MSA	+ 16 903.78 €
- Total résultat corrigé de la reprise des déficits	+ 175 252.10 €

Cet écart justifie à lui seul l'application de la dérogation au principe comptable pour permettre d'avoir au compte de résultat un résultat sans l'influence de la reprise de ces déficits.

3. Affectation du résultat 2010 pour l'AGO

Résultat comptable	+ 54 715,24 €
- Résultat sous contrôle des tiers financeurs	- 18 156.91 €
- Report à nouveau (comptes 119) (78 218.69 € - 5 346.54 €)	+ 72 872.15 €
Résultat comptable (2010)	**+ 54 715,24 €**

4. Résultats sous contrôle des Tiers Financeurs au 31/12/2010

- Le solde du déficit CG APA 2008 est repris sur 2011 et 2012 à hauteur de :	- 102 803,91 €
- Le résultat 2009 (hors reprise déficit MSA 2010) est en cours d'analyse à hauteur de :	- 261 910,27 €
Total	- 364 714.18 €

EQUIVALENCES AUDIT
Commissariat aux Comptes

La variation de ce compte sur 2010 est ainsi la suivante :

	Situation au 01/01/2010	- 313 185.67 €
-	Affectation du résultat 2009	- 278 814.05 €
-	Reprise du déficit 2009 MSA	+ 16 903.78 €
	Sous total 2009	- 261 910.27 €
-	Reprise du déficit 2008 par le Conseil Général (cf paragraphe 2-3)	+103 633.08 €
-	Affectation du solde du résultat 2008 non repris par les financeurs en report à nouveau pour	+ 55 110.39 €
	Et en réserve de compensation Conseil Général 44 ASE (cpte 106860)	+ 51 638.29 €
•	Situation au 31/12/2010	- 364 714.18 €

5. Situation de l'ADT 85 et influence sur les comptes de l'ADT 44 à fin 2010

Les déficits réalisés sur les années antérieures par l'ADT 85 ont généré une situation nette négative qui s'élève au 31-12-2010 à - 501 240,93 €.

Du fait de cette situation nette négative, le recouvrement des créances détenues par l'ADT 44 sur l'ADT 85 présente un risque de non recouvrement.

Par prudence une provision pour dépréciation de 215 000 € avait été constituée au 31-12-2008 correspondant à la situation des fonds associatifs corrigée de la reprise des déficits 2007 par le Conseil Général 85.

Au 31-12-2010, la provision de 215 000 € n'a pas été actualisée. Le calcul de la provision pour dépréciation de la créance ADT 85 repose sur le principe de la continuité d'exploitation de cette association. L'acceptation fin 2010 du plan d'apurement du passif par le TGI permet de valider ce principe même si la situation reste fragile et incertaine, au regard de la reprise ou non des déficits par les financeurs.

La situation nette corrigée de la reprise des déficits 2007, 2008 et 2009 de l'ADT 85 ressort à - 147 799 € :

Situation nette 31-12-2010 :	- 501 241 €	(dont excédent comptable de 7 067 €)
Reprise déficit 2007 :	53 334 €	(solde restant à reprendre sur 2011)
Reprise déficit 2008 :	116 758 €	(à reprendre sur 2011 et 2012)
Reprise déficit 2009 :	183 350 €	(à reprendre sur 2011-2013)
Situation nette corrigée	**- 147 799 €**	

Le déficit réalisé par l'ADT 85 au titre de ses activités 2010 s'élève à 71 926 €, susceptible d'être repris par le Conseil Général de Vendée.

6. Situation de trésorerie de l'ADT 44

Une erreur de versement de la CAF s'est produite le 13/12/2011 : l'association a indûment perçu la somme de 348 116,19 €. Ce montant a été remboursé le 05/01/2011.

EQUIVALENCES AUDIT
Commissariat aux Comptes

Notes sur le bilan actif

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 207 343 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	25 084			25 084
Immobilisations corporelles	168 904	3 137		172 040
Immobilisations financières	10 760		541	10 219
TOTAL	**204 747**	**3 137**	**541**	**207 343**

Amortissements et provisions d'actif = 175 806 €

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	22 029	1 403		23 432
Immobilisations corporelles	140 332	12 042		152 374
TOTAL	**162 361**	**13 445**		**175 806**

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels	22 616	20 964	1 651	de 2 à 4 ans
Logiciels service mandataire	2 468	2 468	0	2 ans
Instal.gales agencts.divers	13 691	12 445	1 246	de 5 à 8 ans
Matériel de transport	18 900	14 585	4 316	5 ans
Mat.mobilier bureau siège	27 682	22 226	5 457	de 5 à 10 ans
Mat.mobilier bureau sites	11 995	8 492	3 502	de 5 à 20 ans
Mat.mobilier bureau mandataire	1 379	1 379	0	10 ans
Matériel informatique	96 872	92 098	4 774	de 3 à 10 ans
Autres matériels	1 520	1 148	372	10 ans
Immobilisations financières	10 219		10 219	
TOTAL	**207 343**	**175 806**	**31 537**	

Etat des créances = 2 538 769 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	10 219		10 219
Actif circulant & charges d'avance	2 528 550	2 528 550	
TOTAL	**2 538 769**	**2 528 550**	**10 219**

Provisions pour dépréciation = 221 806 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Provision pour dépréciation ADT 85	215 000				215 000
Provision pour dépréciation clients douteux	9 152			2 345	221 806
TOTAL	**224 152**			**2 345**	**221 806**

Produits à recevoir par poste du bilan = 447 916 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	447 916
Disponibilités	
TOTAL	**447 916**

Charges constatées d'avance = 30 435 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée sur le ou les prochains exercices.

Notes sur le bilan passif

Provisions = 295 328 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provision pour risque Agefiph	46 781	13 009			59 789
Provision pour risque prud'homal	7 802				7 802
Provision engagements retraite ADT 44	184 812	22 027	27 304		179 535
Provision engagements retraite ADT 85	46 012	2 865	675		48 202
TOTAL	**285 407**	**37 901**	**27 979**		**295 328**

Fonds dédiés = 0 €

Suivi des fonds dédiés	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice (7894)	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6894)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Ville de Nantes – Garde d'enfants 2009	50 000 €	8 517 €	8 517 €	0 €	0 €
TOTAL	**50 000 €**	**8 517 €**	**8 517 €**	**0 €**	**0 €**

Etat des dettes = 3 192 055 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	28	28		
Dettes financières diverses	1 062 148	192 686	511 563	357 899
Fournisseurs	181 802	181 802		
Dettes fiscales & sociales	1 568 600	1 568 600		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	379 477	379 477		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**3 192 055**	**2 322 592**	**511 563**	**357 899**

Charges à payer par poste du bilan = 1 088 820 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	28
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	96 181
Dettes fiscales & sociales	963 612
Autres dettes	28 999
TOTAL	**1 088 820**

Autres informations

Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés

Selon l'article 20 de la loi n°2006-486 du 23 Mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement collectif, nous vous informons que la rémunération des cadres dirigeants bénévoles et salariés a été la suivante au titre de l'exercice :

- Rémunération globale : 47 861 Euros
- Avantage en nature : 660 Euros

Effectif moyen (département 44)

Catégories de salariés	2010	2009
TISF	61,98	62,04
AMF	156,90	144,77
Personnel administratif	31,03	30,39
TOTAL	**249,91**	**237,20**

Autres engagements

Droit individuel à formation (DIF) :

A la date d'arrêté des comptes, le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF par les salariés s'élève à 24 140,42 heures.

Engagement en matière de pensions et retraite

Montant de l'engagement en matière de retraite à la clôture : 227 737 € (ADT 44 : 179 535 € et ADT 85 : 48 202 €)

Cet engagement fait l'objet d'une provision pour charges au 31/12/2010. L'association intègre dans ses comptes la provision ADT 85 pour 48 202 €, qui est ensuite refacturée.

La méthode retenue pour l'exercice est conforme aux recommandations de l'ordre des Experts-Comptables et du Conseil National de la comptabilité (n°2003 R 01). Elle tient compte des éléments principaux suivants :

- Départ à 62 ans ou 65 ans suivant l'âge du personnel
- Intégration des charges sociales (départ à l'initiative du salarié)
- Augmentation annuelle des salaires de 1 % constant
- Taux de rotation annuel de 5 % constant et table de mortalité TG05
- Taux d'actualisation : 2,50 %
- Méthode de calcul : Rétrospective prorata temporis
- Conventions collectives des aides à domicile et des travailleuses familiales

Tableau de variation des fonds associatifs

(en euros)

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde de fin d'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise	481 964			481 964
Réserves de compensation	52 743		51 638	1 105
Autres Réserves	10 749			10 749
Résultat sous contrôle des tiers financeurs	- 313 186	- 278 814	- 227 286	- 364 714
Report à nouveau	- 170 026	- 110 878		- 280 904
Résultat de l'exercice	- 334 582	54 715	- 334 582	54 715
Subventions d'investissement	12 339			12 339
TOTAL	**- 259 999**	**- 334 977**	**- 510 230**	**- 84 746**